



EPLEFPA de Roanne-Chervé Noirétable

CS90023 42124 PERREUX Cedex

Tel : 04.77.44.82.00

ACCUSE DE RÉCEPTION

DOSSIER D'INSCRIPTION 2025-2026

Nom et prénom de l'élève

Classe :

Date : / / 2025

| Check-list | Liste des documents à fournir obligatoirement | Reçu | Pièces manquantes ou remarques éventuelles |
|------------|--|------|---|
| | Dossier d'inscription | | |
| | Fiche vie scolaire | | |
| | Fiche engagement à payer la pension + RIB (2exemplaires si 2 parents payeurs) | | |
| | Pour la mise en place du prélèvement automatique mandat SEPA en 2 exemplaires si 2 parents payeurs | | A retourner signer(s) + joindre 1 RIB |
| | Copie recto/verso de la carte d'identité ou passeport de l'élève | | |
| | Copie du Livret de famille (toute la composition familiale) | | |
| | Copie intégrale de l'acte de jugement avec droit de garde de l'enfant, | | |
| | Carte PASS'REGION OBLIGATOIRE : badge d'entrée, carte de cantine – A commander sur le site de la région | | |
| | Fiche santé accompagnée des copies de vaccins sous enveloppe | | Uniquement pour les nouveaux élèves |
| | PAP PAI - Notification d'Aménagement d'examen - Notification MDPH et bilan médicaux | | |
| | Attestation d'assurance scolaire délivrée par l'assureur de la famille année scolaire 2025/2026 | | Certains assureurs ne délivrent l'attestation que fin août dans ce cas l'apporter le jour de la rentrée |
| | Coupon-réponse allocation de stage uniquement pour les classes CAPa 1 ^{ère} année et 2 ^{nde} professionnelle | | |
| | Pour les + de 16 ans OBLIGATOIREMMENT : Copie de l'attestation de recensement ou ducertificat de participation à la Journée de Défense et Citoyenneté | | |
| | Le cas échéant : Dossier de bourse téléchargeable sur le site du lycée A rapporter à la rentrée, le 01/09/2025 | | Accompagné des pièces demandées (avis d'imposition 2025 (revenus 2024) + RIB |
| | Fiche adhésion ALESA (Association Lycéens Etudiants Stagiaires Apprentis) + chèque | | |
| | Fiche adhésion APE (Association des Parents Elèves) + chèque | | |
| | Fiche adhésion Association sportive de Chervé +chèque | | |

Partie en gris réservée à l'administration

A ce jour, le..... votre dossier est donc : COMPLET INCOMPLET

Si incomplet, **merci de rapporter les pièces manquantes à la rentrée** et de ne pas envoyer ces pièces par courrier ou par mail.

ÉLÈVE - NOM :

Prénoms dans l'ordre de la carte d'identité :

Classe 2025-2026

Sexe :

N°INE (OBLIGATOIRE voir bulletins de notes) :

Date de naissance : / /

Lieu de naissance :

Portable de l'élève :

Mail OBLIGATOIRE de l'élève :

OBLIGATOIRE le « Pass Région » :

| Élève déjà inscrit à Chervé | Nouvel Élève |
|--|---|
| le « Pass Région » reste valable toute votre scolarité dans l'établissement. | Vous devez commander votre « PASS Région » https://auvergnerrhonealpes.zecarte.fr/Beneficiaire/views/Inscription/CharteEngagement.aspx |

CHOIX DU RÉGIME ET DU FORFAIT

Tout changement de régime doit être signalé avant les vacances de Toussaint

Je suis interne
1758.85 € / AN

Je suis demi-pensionnaire sur **4 jours**
(Lundi-mardi-jeudi-vendredi)
560.64 € / AN

Si votre enfant souhaite manger le mercredi midi, une demande sera à effectuer auprès du secrétariat scolaire dès la rentrée, via une fiche d'inscription (DP 5J : 690,74 €)

Je complète **OBLIGATOIREMENT** l'engagement à payer la pension et **AU CHOIX** la demande de prélèvement automatique joint à ce dossier (si choix du prélèvement en plusieurs fois) sinon règlement sur facture en fin de trimestre.

J'ai le Diplôme National du Brevet (DNB) : oui non si oui Mention :

Je suis déjà boursier(ère) : oui non Je souhaite faire une demande (fichier bourse à remplir)

Je vis chez : chez mes parents responsable 1 responsable 2 garde alternée

Autres à préciser :

RESPONSABLE légal 1 :

Nom : Prénom :

Situation familiale : Marié(e) Pacsé Séparé Célibataire Divorcé(e) Veuf(ve) Concubinage Remarié(e)

Lien de parenté avec l'élève :

Adresse responsable 1 :

Code postal : Commune :

Téléphone fixe domicile : portable :

*Mail :

Profession : Téléphone travail :

Adresse de l'employeur :

téléphone de l'employeur :

RESPONSABLE légal 2 :

Nom : Prénom :

Situation familiale : Marié(e) Pacsé Séparé Célibataire Divorcé(e) Veuf(ve) Concubinage Remarié(e)

Lien de parenté avec l'élève :

Adresse responsable 1 :

Code postal et commune : Commune :

Téléphone fixe domicile : Portable :

*Mail :

Profession : Téléphone travail :

Adresse de l'employeur :

Téléphone de l'employeur :

Autre responsable légal ou personne à joindre en cas d'urgence :

Nom Prénom : Téléphone :

Lien de parenté avec l'élève :

***Établissement d'origine de l'élève :**

Nom de l'établissement :

Code RNE de l'établissement : Dernière classe fréquentée :

Adresse de l'établissement :

Code Postal : Ville de l'établissement :

***Attention :**
Toutes les adresses mail (élève et parents) sont OBLIGATOIRES pour permettre la communication via PRONOTE.

Parents délégués et représentants aux différentes instances :

Je souhaite en tant que parent présenter ma candidature comme parent délégué de la classe afin d'assister aux conseils de classes (3 fois par an)

OUI **NON**

Je souhaite en tant que parent présenter ma candidature sur la liste des représentants aux différentes instances (le conseil intérieur se réunit 2 ou 3 fois par an ; le conseil d'administration 3 fois par an)

OUI **NON**

Autorisation de publication – Droit à l'image :

Je soussigné(e) M. / Mme :

responsable légal de l'élève :

En classe de :

Conformément à la loi, article 9 du code civil sur « le droit à l'image et au son », et à l'article 121-2 du code de la propriété intellectuelle,

Autorise **N'autorise pas**

L'EPL de Chervé à utiliser et publier les photographies, films, enregistrements audio ou vidéo sur lesquels l'élève dont je suis le représentant légal peut figurer ainsi que les productions que mon enfant aura réalisées dans le cadre scolaire, sous la responsabilité de l'équipe éducative et ce sur toutes les voies de communication de l'EPL pour la durée de scolarité de mon enfant. L'établissement s'engage à veiller à la qualité des organes de diffusion, au contenu des messages, au traitement des documents utilisés et à leur gratuité.

Pour certains projets de communication, l'EPL de Chervé sollicitera la famille pour une autorisation complémentaire.

En ce qui concerne les images sur le site internet de l'établissement, elles ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les élèves ou leur famille.

La présente autorisation de publication est consentie à titre gratuit, sans limitation de durée.

Je reconnais avoir pris connaissance de toutes ces informations et je certifie leurs exactitudes :

Fait à :

Le : ____/____/____

Signature des responsables légaux :

Signature de l'élève :

ENTRÉE EN CLASSE 2025-2026

CHOIX DES LANGUES

Pour la filière générale et la filière technologique :

2GT – 1G – TG – 1 STAV – T STAV

Langue vivante A : Anglais Allemand Italien Espagnol

Langue vivante B : Anglais Allemand Italien Espagnol

Pour la filière professionnelle :

l'Anglais est la langue unique pratiquée en classe de 4EA / 3EA / CAPa MA /CAPa JP / CAPa SAPVER (SAPAT – CGEA et Aménagements Paysagers).

CHOIX DES OPTIONS - Cocher la(les) case(s) correspondante(s)

Pas d'option à choisir pour l'entrée en classe de 4 EA / 3EA / CAPa MA /CAPa JP / CAPa SAPVER

| Filière Générale | |
|--|--|
| 2^{nde} GT | <p>Options* :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Section Sportive* : Activités pleine nature (VTT, Kayak, CO, Trail) Adhésion 109.20 € <input type="checkbox"/> Hippologie/ Equitation* (Adhésion 428.48€ pour l'année) <input type="checkbox"/> EATDD Ecologie Agronomie Territoire et Développement Durable |
| 1G | <p>Spécialités (obligatoires) : Mathématiques Biologie-Ecologie Physique-Chimie</p> <p>Options :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Section Sportive* : Activités pleine nature (VTT, Kayak, CO, Trail) Adhésion 109.20 € <input type="checkbox"/> Hippologie/ Équitation* (Adhésion 428.48€ pour l'année) <input type="checkbox"/> AET Agronomie Économie Territoire |
| TG | <p>Spécialités (au choix) : <input type="checkbox"/> Mathématiques <input type="checkbox"/> Biologie-Ecologie (obligatoire) <input type="checkbox"/> Physique-Chimie</p> <p>Options :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Hippologie/ Équitation* (Adhésion 428.48€ pour l'année) <input type="checkbox"/> Section Sportive* : Activités pleine nature (VTT, Kayak, CO, Trail) Adhésion 109.20 € <input type="checkbox"/> AET Agronomie Économie Territoire <input type="checkbox"/> Mathématiques Complémentaires |
| Filière Technologique | |
| 1 STAV | <p>Spécialités : <input type="checkbox"/> Aménagement <input type="checkbox"/> Production</p> <p>Options* :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Section Sportive* : Activités pleine nature (VTT, Kayak, CO, Trail) Adhésion 109.20 € <input type="checkbox"/> Hippologie/ Équitation* (Adhésion 428.48€ pour l'année) |
| T STAV | <p>Spécialités : <input type="checkbox"/> Aménagement <input type="checkbox"/> Production</p> <p>Options* :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Section Sportive* : Activités pleine nature (VTT, Kayak, CO, Trail) Adhésion 109.20 € <input type="checkbox"/> Hippologie/ Équitation* (Adhésion 428.48€ pour l'année) |
| Filière Professionnelle | |
| 2^{nde} Pro NJPF 2^{nde} Pro Prod. 2^{nde} Pro SAPAT | 1^{ère} AP 1^{ère} CGEA 1^{ère} SAPAT |
| T AP T CGEA T SAPAT | |
| <input type="checkbox"/> Section Sportive : Activités pleine nature (VTT, Kayak, CO, Trail) Adhésion 109.20€ dans la mesure où les emplois du temps le permettent | |

*Ces options offrent des points supplémentaires pour les examens

INFORMATIONS IMPORTANTES : DOSSIERS DE BOURSE DU SECONDAIRE

• **Tous les élèves concernés par une demande de bourse doivent faire un nouveau dossier de bourse.**

• *Les élèves (de toutes les classes) concernés par une demande de bourse doivent déposer une demande de bourse pour l'année 2025-2026 et devront imprimer le dossier de demande de bourses du secondaire et le retourner complété accompagné des pièces demandées. (avis d'imposition ou de non-imposition 2025 (revenus 2024) pour le jour de la rentrée scolaire.*

Je souhaite faire une demande de bourse : je clique sur le FICHER document CERFA : https://www.formulaires.service-public.fr/qf/cerfa_11779.do

N'hésitez pas à contacter

Mme COLOMBAT karine.colombat@educagri.fr ou par téléphone au 0477448297

Je reconnais avoir pris connaissance de toutes ces informations et je certifie leurs exactitudes.

Fait à :

Le : ____/____/____

Signatures des responsables légaux :

Signature de l'élève :

Concernant les photocopies :

A compter du 1^{er} janvier 2024, les nouveaux tarifs de photocopies :

- Chaque apprenant dispose d'un quota de 100 photocopies ou impressions A4 noir et blanc gratuit (pour supports de cours en l'absence de manuels scolaires ou photocopies à usage personnel), par année de cycle à utiliser sur les photocopieuses destinées aux apprenants.
- Au-delà du quota :
 - Noir et blanc format A4 : 0.08€
 - Noir et blanc format A3 : 0.13 €
 - Couleur format A4 : 0.24 €
 - Couleur format A3 : 0.45 €

ENGAGEMENT FINANCIER

Document à remplir par LE RESPONSABLE (PAYEUR) Et à retourner complété même si l'élève est externe

En cas de règlement de la pension / demi-pension partagé, merci d'indiquer la répartition

Responsable légal 1 : _____ %
Responsable légal 2 : _____ %

entre les parents et les modalités de paiement de chacun et de **REmplir CHACUN CE DOCUMENT** accompagnés des RIB.

A remplir par **LES PARENTS OU TOUTE AUTRE PERSONNE SE PORTANT GARANT** du paiement de la pension.

Je soussigné(e) :

NOM (en majuscules) et prénom usuel

- M'engage à payer la pension ou demi-pension de l'élève :

NOM (en majuscules) et prénom usuel

en classe de : _____ pendant la durée de sa scolarité, conformément au tarif en vigueur.

- Je paierai cette somme lorsqu'elle sera mise en recouvrement.

A défaut de paiement, je reconnais m'exposer à ce que le recouvrement en soit poursuivi, conformément à la réglementation en vigueur.

Joindre impérativement un relevé d'identité bancaire ou postal de la personne payeur même si l'élève est externe.

2 possibilités pour payer la pension ou demi-pension je choisis :

- je paye à chaque trimestre sur réception de la facture.
- je choisis le prélèvement automatique tous les 10 du mois, pour cela je remplis le mandat de prélèvement

Je soussigné (e)

le ou les responsable(s) financier(s) certifie(nt) sur l'honneur les renseignements précisés sur ce document.

A

Le / / 2025

Signature :

EPLEFPA de Roanne-Chervé Noirétable

CS 90023 - 42124 PERREUX Cedex TEL 04-77-44-82 00

ADHÉSION AU PRÉLÈVEMENT MENSUEL ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Élève

Nom :

Prénom :

Classe :

Régime :

- Interne
 Externe
 Demi-pensionnaire

Bourse :

- Demande en cours
 Pas de demande de bourse

IMPORTANT (seul le dossier complet sera pris en compte) : RIB)

Famille ne faisant pas de demande de bourse : Le prélèvement mensuel débutera le 10 du mois d'octobre à juillet, soit sur 10 mois.

Famille faisant une demande de bourse : Le prélèvement mensuel débutera le 10 du mois de novembre à juillet, soit sur 9 mois (après la décision de la commission de bourse).

Tout changement de régime doit être signalé avant les vacances de Toussaint.

Il vous appartiendra de veiller à l'approvisionnement suffisant de votre compte bancaire à chaque échéance pour éviter le rejet des prélèvements.

Au 2^{ème} rejet, l'échéancier est résilié de plein droit et les sommes dues seront exigibles pour leur totalité.



Identifiant créancier SEPA
FR 08 ZZZZ 546461

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) l'Agent Comptable de l'EPLEFPA de Roanne-Chervé-Noirétable à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Agent Comptable de l'EPLEFPA de Roanne-Chervé-Noirétable. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Référence unique du mandat : Transmise lors de l'envoi de l'échéancier après validation de votre dossier.

Débiteur

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville

Pays :

Créancier

Nom : Agent comptable de l'EPLEFPA de Roanne-Chervé Noirétable

Adresse : Lieu dit Chervé

Code postal : 42124 Ville : PERREUX

Pays : FRANCE

IBAN :

BIC :

Fait à

Le

Signature :

Nota : Le responsable légal soussigné autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par l'EPLEFPA. En cas de litige sur un prélèvement, le soussigné pourra en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur du compte. Le différend sera alors directement réglé avec l'EPLEFPA de Roanne-Chervé-Noirétable. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Je réglerai le différend directement avec l'agence comptable. Les informations contenues dans le présent mandat qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que ceux prévus aux Art. 48 et suivants de la loi n°78-17 du 16 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

OBLIGATOIRE :
Joindre votre RIB

+

Renseigner votre adresse mail pour recevoir l'échéancier

Email :

SERVICE SANTE (document à conserver)

Infirmière : Françoise SOLEILHAC
ligne directe : 04 77 44 82 17 / 06 34 26 36 70
mail : francoise.soleilhac@educagri.fr

L'infirmier est un lieu d'accueil, d'écoute, de prévention, de conseil, de soins, ouvert tous les jours du lundi au vendredi (lundi, mardi et jeudi : toute la journée / mercredi et vendredi : matin)
De plus, l'infirmière est d'astreinte les nuits de lundi, mardi et mercredi de 21h à 6h, en cas d'urgence, sur le temps d'internat.

*

VACCINATIONS

Certains vaccins sont OBLIGATOIRES pour la scolarisation des élèves : diphtérie, tétanie, poliomyélite.

Pour les filières « services » (CAPA SAPVER & bac pro SAPAT), le vaccin contre la coqueluche l'est lui aussi du fait du risque de contamination des jeunes enfants rencontrés en stage.

Une copie du carnet de santé ou de vaccinations doit nous être OBLIGATOIREMENT fournie à l'entrée en formation ou à la suite des rappels

*

PRATIQUE DU SPORT AU LYCEE

Les cours d'Education Physique et Sportive sont obligatoires quelle que soit la filière d'étude

-> En cas de contre-indication, le médecin doit établir, de façon préférentielle, une dispense partielle d'activité et noter ce que l'apprenant « peut » ou « ne peut pas » faire. La dispense totale doit rester exceptionnelle. L'original de la dispense doit être remis au professeur d'EPS ou à l'infirmière.

ATTENTION !!! Penser à faire aussi établir la dispense pour les travaux pratiques dans les filières concernées !

*

ACCIDENTS SCOLAIRES

Tout accident scolaire (trajet, cours, stage, sport (hors UNSS), internat), est considéré comme un accident du travail et est pris en charge par la MSA (Mutuelle Sociale Agricole) d'Ardèche Drôme Loire.

1/ Signalez l'accident au plus vite, à l'infirmière (ou à la vie scolaire) : une « feuille de soins » vous sera remise pour que vous n'avanciez aucun frais.

2/ Faites établir un « certificat médical initial » par le médecin qui verra l'élève et remettez-le à l'infirmière.

L'établissement, généralement l'infirmière, se charge d'établir la déclaration d'accident qui sera transmise à la MSA.

*

VISITES MEDICALES D'APTITUDE

Elles sont obligatoires, chaque année dans toutes les filières professionnelles (CAPA ou bac pro), pour les 1ères STAV et les BTSA, pour les élèves mineurs. Elles se déroulent généralement au cours du 1er trimestre de cours.

→ Suite au verso

**Si l'état de santé de votre enfant nécessite un retour à la maison, c'est à l'infirmière ou au personnel de la « Vie Scolaire » du lycée d'en prendre la décision et de vous contacter, et non pas à l'élève d'en décider et de vous appeler.
Il vous sera demandé de signer une décharge au départ de l'élève.**

*

Pour une meilleure prise en charge, il est impératif de signaler à l'infirmière :

A la rentrée (au plus tard) :

- les **pathologies chroniques et traitements médicaux en cours, les régimes alimentaires, ...**
- les **protocoles d'urgence et PAI** (Projet d'Accueil Individualisé)
 - ➔ à joindre à la « fiche URGENCE » **avec le traitement prescrit**
 - ➔ A noter : ***c'est à la famille de renouveler le traitement tout au long de la scolarité***

Dès l'inscription :

- les **aménagements personnalisés de scolarisation** qui ont été mis en place les années précédentes :
PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé), PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation)
- les notifications d'aménagements d'épreuves (1/3 temps, secrétaire – scripteur, ...)
 - ➔ **Merci de fournir une copie des notifications MDPH (accompagnement humain-AVS-, matériel, dispositif ULIS, ...), du dernier GEVA-Sco et des documents cités ci-dessus afin que ces aménagements soient mis en place au plus vite**

*

Info examens :

Si votre enfant souffre de « troubles du langage écrit » ou de toute pathologie invalidante ou gênante, et si votre enfant est en début de cycle d'apprentissage (classes de 3^{ème}, de 1^{ère} année de CAP, de 1^{ère} bac pro, 1^{ère} générale ou technologique), un dossier de demande d'aménagements d'épreuves sera à constituer au cours du 1^{er} semestre.
Pensez d'ores et déjà à vérifier que vous êtes en possession de bilans (orthophonie, ergothérapie, neuropsychiatrie, ...) même anciens.

Si l'apprenant n'a jamais bénéficié d'aménagements mais qu'il rencontre **des difficultés diagnostiquées par un professionnel** (médecin, orthophoniste, ergothérapeute, ...), merci de nous communiquer le ou les bilans établis pour qu'un PAP soit mis en place pour la scolarité.

➔ *Un dossier de demande d'aménagement d'épreuves pourra ensuite être constitué*

FICHE SANTE CONFIDENTIELLE

Entrée en formation en 2025
UNIQUEMENT LES NOUVEAUX ELEVES

A retourner sous enveloppe à l'attention de l'infirmière

Prénom et NOM :

Classe :

Qualité : *externe / demi pensionnaire / interne*

N° de sécurité sociale de l'élève (à partir de 16 ans) :

Nom du médecin traitant : Dr

N° de téléphone :

VACCINATIONS : merci de joindre **la copie des 4 pages « vaccinations » du carnet de santé**
ou une attestation médicale

ANTÉCÉDENTS MÉDICAUX & CHIRURGICAUX :

PATHOLOGIES CHRONIQUES :

ALLERGIES :

TRAITEMENTS :

S'ils sont pris dans l'établissement, merci de joindre une copie de la dernière ordonnance.

L'élève est-il autonome dans la gestion de son traitement ? OUI NON

Si votre enfant souffre de pathologie chronique nécessitant la prise d'un traitement de façon régulière ou occasionnelle (crise, décompensation,...), un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) doit être mis en place pour encadrer, faciliter, les soins quotidiens et d'urgence. Le PAI est communiqué à l'équipe pédagogique afin de pouvoir intervenir en connaissance de cause. L'équipe pédagogique est soumise à la discrétion professionnelle.

Si votre médecin a établi un PROTOCOLE D'URGENCE, merci de nous le communiquer (afin de l'inclure dans le PAI), ainsi que le traitement correspondant (à remettre en mains propres à l'infirmière le jour de la rentrée).

TROUBLES ou DIFFICULTES DU LANGAGE ECRIT

Votre enfant souffre-t-il de :

Dyslexie OUI NON Dysorthographe OUI NON

Dyscalculie OUI NON Dyspraxie OUI NON

Dysgraphie OUI NON Dysphasie OUI NON

Troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité OUI NON

→ **Si OUI, merci de joindre le dernier document (PAP, PPS, PPRE) répertoriant les aménagements pédagogiques mis en place les années précédentes**

→ **Une demande auprès de la MDPH a-t-elle été faite?** OUI NON *

Si OUI, merci de nous joindre une copie de la notification en cours (ou de la dernière notification avec accusé de réception de la demande actuelle))

Autres troubles pouvant handicaper votre enfant dans sa scolarité

Votre enfant souffre-t-il de :

Déficiência visuelle OUI NON Déficiência auditive OUI NON

Déficiência moteur OUI NON

Autres ? :

AMENAGEMENTS AUX EXAMENS :

Si votre enfant **souffre de « troubles du langage écrit » ou de toute pathologie invalidante ou gênante**, vous pouvez faire une « **demande d'aménagements d'épreuves** » de l'examen préparé (brevet, CAPA, bac, BTSA).

La demande se fait généralement la 1^{ère} année du cycle d'étude (en classe de 3^{ème}, de 1^{ère} année de CAPA ou BTSA, de 1^{ère} professionnelle ou de 1^{ère} G ou STAV).

→ Pour constituer le dossier, **merci de joindre un bilan orthophonique** ou autre, ou des bilans médicaux, ainsi que la **copie de la dernière notification d'aménagements**, s'il y a lieu)

Après validation par l'autorité académique, les aménagements s'appliquent en CCF comme aux épreuves finales

Informations que vous souhaitez nous communiquer pour nous permettre un meilleur accompagnement de votre enfant (histoire de vie, problèmes familiaux, ...)

FICHE URGENCE

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Prénom et NOM :

Classe :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Sexe :

Qualité : externe / demi-pensionnaire / interne

N° de sécurité sociale de l'élève (à partir de 16 ans) :

Personnes à prévenir

| Responsable Légal | Responsable Légal | Autre responsable légal ou personne à joindre en cas d'urgence |
|-------------------|-------------------|--|
| Nom : | Nom : | Nom : |
| Prénom : | Prénom : | Prénom : |
| Adresse : | Adresse : | Adresse : |
| Tel domicile : | Tel domicile : | Tel domicile : |
| Tel travail : | Tel travail : | Tel travail : |
| Portable : | Portable : | Portable : |

Nom du médecin traitant : Dr

Téléphone :

Observations particulières que vous jugez utiles de signaler (allergies, traitements, antécédents,) :

En cas d'urgence, le médecin régulateur du SAMU oriente l'élève ou l'étudiant, accidenté ou malade, vers le lieu de soins le mieux adapté et désigne le moyen de transport. Attention, le transport n'est pas obligatoirement assuré par les services de secours d'urgence, c'est alors à un responsable légal de s'en charger. Dans tous les cas, un responsable légal s'engage à rejoindre l'élève mineur sur le lieu de soins (que l'élève mineur ne pourra quitter seul, mais seulement accompagné d'un représentant légal).

Le(s) responsable(s) légal(aux) s'engage(nt) à prévenir l'établissement des modifications survenues en cours d'années et concernant les données transmises.

A, le / / 2025 Signature(s) :

Si l'élève utilise un véhicule pour se rendre au L.E.G.T.P.A. Roanne Chervé, veuillez compléter ci-dessous :

£ Automobile

£ Deux-roues

Marque : _____ Modèle : _____

N° d'immatriculation : _____

Couleur : _____ (joindre impérativement la photocopie de la carte grise et du permis de conduire)

Je déclare être assuré pour transporter d'autres personnes £ **OUI** ou £ **NON**

(joindre la photocopie de l'attestation d'assurance)

Tout changement de véhicules en cours d'année doit être signalé sans délai au service vie scolaire.

Rappel régimes Règlement Intérieur pour les sorties établissement :

***Les externes** quittent l'établissement à la fin de la demi-journée.*

***Les demi-Pensionnaires** quittent l'établissement à l'issue du dernier cours de la journée.*

***Les internes** sont accueillis à l'internat du lundi matin (ou dimanche soir selon les modalités de l'établissement) au vendredi soir.*

AUTORISATION pour les internes / fonctionnement du mercredi :

(cocher 1 seule case)

L'élève restera au lycée tous les mercredis après-midi et se présentera au bureau vie scolaire pour le pointage à 13h30, 15h30 et 17h15.

L'élève sortira librement de l'établissement tous les mercredis après-midi jusqu'à 17h15, après avoir pris son repas au self. Il se présentera au bureau vie scolaire pour le pointage à 17h15

L'élève quittera le lycée le mercredi après-midi et rentrera le jeudi à la première heure de cours.

Activités culturelles et sportives :

J'autorise mon enfant à participer aux sorties culturelles et sportives se déroulant à l'extérieur de l'établissement sous la surveillance du personnel du Lycée dans le temps péri-éducatif.

oui

non

Autorisation de publication – Droit à l'image :

Je soussigné(e) M. / Mme «Resp_Nom» «Resp_Prenom»

responsable légal de l'élève «Ele_NomPrenom»

en classe de

Conformément à la loi, article 9 du code civil sur « le droit à l'image et au son », et à l'article 121-2 du code de la propriété intellectuelle,

Autorise

N'autorise pas

Le lycée agricole de Roanne Chervé Noirétable à utiliser et publier les photographies, films, enregistrements audio ou vidéo sur lesquels l'élève dont je suis le représentant légal peut figurer ainsi que les productions que mon enfant aura réalisées dans le cadre scolaire, sous la responsabilité de l'équipe éducative et ce sur toutes les voies de communication de l'EPL pour la durée de la scolarité de mon enfant.

L'établissement s'engage à veiller à la qualité des organes de diffusion, au contenu des messages, au traitement des documents utilisés et à leur gratuité.

Pour certains projets de communication, le lycée agricole de Roanne Chervé sollicitera la famille pour une autorisation complémentaire.

En ce qui concerne les images sur le site internet de l'établissement, elles ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les élèves ou leur famille.

La présente autorisation de publication est consentie à titre gratuit, sans limitation de durée.

Je reconnais avoir pris connaissance de toutes ces informations et je certifie leurs exactitudes :

Fait à : _____

le : __/__/__ Signature

des responsables légaux :

Signature de l'élève :

Nous affirmons l'exactitude des renseignements mentionnés sur cette fiche.

| | | |
|-----------------|----------------------------------|----------------------------|
| Région : | Cadre réservé à l'administration | Année scolaire 2025/2026 |
| Établissement : | | Date de dépôt du dossier : |

Lire la notice (pages 3 et 4 avant de remplir le dossier)
Le dossier (rubriques 1, 2 et 3) est à compléter en MAJUSCULE et au STYLO BILLE.
Il est à déposer auprès de l'établissement d'inscription, accompagné des pièces justificatives (voir notice)
entre le 1^{er} septembre et le jeudi 16 octobre (inclus) 2025.

| 1 - RENSEIGNEMENTS concernant les membres de la famille de l'élève | | | | |
|---|---|----------------------------------|---|--|
| L'élève pour lequel est demandée la bourse | | | | |
| Numéro INA / Numéro INE | | Date de naissance | | |
| NOM | Prénom | | | |
| Nationalité | Fille <input type="checkbox"/> | | Garçon <input type="checkbox"/> | |
| Enfant sous tutelle administrative, indiquez l'organisme | | | | |
| Le demandeur | | | | |
| => Vous êtes : | Le père <input type="checkbox"/> | La mère <input type="checkbox"/> | Le tuteur ou représentant légal de l'élève <input type="checkbox"/> | L'élève majeur autonome <input type="checkbox"/> |
| NOM | Prénom | | | |
| Numéro fiscal | | | | |
| Adresse | | | | |
| Code postal | Commune | | | |
| Téléphone | Courriel | | @ | |
| Activité professionnelle | Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/> | | Si Oui, profession | |
| Situation conjugale actuelle | Seul <input type="checkbox"/> préciser : Célibataire <input type="checkbox"/> ou Divorcé(e) / séparé(e) <input type="checkbox"/> ou Veuf/veuve <input type="checkbox"/> | | | |
| | En couple <input type="checkbox"/> préciser : Marié(e) <input type="checkbox"/> ou Pacsé(e) <input type="checkbox"/> ou En concubinage <input type="checkbox"/> | | | |
| => Votre conjoint(e)/concubin(e)/ partenaire de Pacs : | | | | |
| NOM et prénom | Lien de parenté avec l'élève | | | |
| Numéro fiscal | | | | |
| Adresse | | | | |
| Code postal | Commune | | | |
| Téléphone | Courriel | | @ | |
| Activité professionnelle | Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/> | | Si oui, profession | |
| 2 - RENSEIGNEMENTS concernant la scolarité de l'élève | | | | |
| => Établissement fréquenté l'année précédente en 2024-2025 : | | | | |
| Nom de l'établissement | | Commune | | |
| Classe | | Code postal | | |
| L'élève était-il boursier en 2024-2025 ? | Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/> | | Avez-vous perçu la prime d'équipement ? | Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/> |
| Année d'obtention du diplôme national du brevet | | Mention obtenue | | Très bien - Bien <input type="checkbox"/> Assez bien ou aucune <input type="checkbox"/> |
| => Établissement fréquenté à la rentrée scolaire 2025-2026 : | | | | |
| Nom de l'établissement | | Classe | | |
| Régime de l'élève : | Interne <input type="checkbox"/> | | Demi-pensionnaire <input type="checkbox"/> | Externe <input type="checkbox"/> |

3 - ENGAGEMENT du demandeur

Je soussigné(e)

le/la représentant(e) légal(e) de l'élève

l'élève majeur autonome

Certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette déclaration sont exacts.

Date et signature

Vous venez de remplir votre demande de bourse. Vous pouvez maintenant l'adresser à l'établissement d'inscription de votre enfant en joignant les documents justificatifs détaillés dans la notice.

La loi n°2018-727 du 10 août 2018 pour un État au service d'une société de confiance instaure le droit à l'erreur qui permet au demandeur de bonne foi de rectifier son erreur. Le droit à l'erreur n'est ni un droit à fraude ni un droit à retard. **Si vous vous êtes trompé, signalez-le** dès que possible à l'établissement où vous avez déposé votre demande de bourse. Il corrigera les informations concernées. Si cette rectification fait baisser le montant de la bourse que vous recevez, vous devrez rembourser les sommes perçues en trop. Si vous êtes de bonne foi et que c'est votre première erreur, vous ne serez pas sanctionné. En revanche, si vous commettez une fraude ou de fausses déclarations pour obtenir des avantages auxquels vous n'auriez pas droit, **vous risquez une amende et/ou une peine d'emprisonnement.**

Nous avons besoin de vos données pour étudier votre demande, calculer le droit à bourse de l'élève concerné par la demande et pour vous contacter. Vos informations seront conservées le temps de la scolarité de l'élève par l'établissement scolaire et le service académique des bourses en charge du traitement des bourses de lycée. Vous avez le droit d'accéder, rectifier et effacer les données qui vous concernent auprès de l'autorité académique (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt) dont relève l'établissement de scolarité de l'élève. Après avoir contacté le délégué à la protection des données, si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont toujours pas respectés, vous pouvez faire une réclamation en ligne ou par voie postale à la Commission nationale informatique et libertés (CNIL), conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées par la loi n°2018-494 relative à la protection des données

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

CADRE ÉTABLISSEMENT

Signature du chef d'établissement, après vérification de la complétude du dossier et des renseignements portés par la famille en ce qui concerne l'établissement et la classe fréquentés.

Date, signature et cachet de l'établissement

CADRE INSTRUCTION

SITUATION DU DEMANDEUR

| Ressources | Enfants à charges | Échelon attribué | Bourse au mérite | Prime équipement | Prime internat |
|------------|-------------------|------------------|------------------|------------------|----------------|
| | | | | | |

Montant annuel de l'aide :

Observations éventuelles :

NOTICE

Comment faire une demande de bourse nationale de lycée ?

- 1- Lire la notice.
- 2- Rassembler les documents justificatifs.
- 3- Remplir, dater et signer le formulaire.
- 4- Envoyer la demande ainsi remplie et signée et tous les documents justificatifs à l'établissement où l'élève est scolarisé **entre le 1^{er} septembre et le jeudi 16 octobre (inclus) 2025.**

Qu'est-ce que la bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale sur critères sociaux du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire aide à financer la scolarité des élèves inscrits en formation initiale scolaire dans les établissements d'enseignement secondaire agricole, publics ou privés sous contrat et dont les ressources familiales ont été reconnues insuffisantes.

Qui peut faire cette demande ?

Un(e) responsable légal(e) de l'élève (parent ou tuteur) ou une personne en charge de l'élève.
L'élève majeur ou mineur émancipé, s'il est contribuable et autonome (à la charge de personne)

Qui est concerné par la demande de bourse nationale de lycée ?

Les élèves inscrits à la rentrée 2025 en classe de :

- 4^{ème} et 3^{ème} de l'enseignement agricole ;
- 2^{nde}, 1^{ère} ou terminale, en lycée général, technologique ou professionnel ;
- 1^{ère} ou 2^{ème} année de CAPa.

Qui n'est pas concerné par la demande de bourse nationale de lycée ?

- Les apprentis (Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://www.service-public.fr>)
- Les étudiants inscrits en BTSa ou en CPGE (Pour en savoir plus rendez-vous sur www.messervices.etudiant.gouv.fr)

Quels sont les critères d'obtention de cette bourse ?

La bourse nationale de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

1. les ressources de la famille :

C'est le revenu fiscal de référence, inscrit sur votre avis d'imposition 2025 sur les revenus de 2024 qui est pris en compte.

Si vous êtes en concubinage, c'est la somme des revenus fiscaux de référence ainsi que les enfants à charge des deux conjoints qui sont pris en compte.

(Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez votre domicile avec votre partenaire sans avoir le même avis d'imposition. C'est la situation de concubinage au moment de la demande de bourse qui est prise en considération.)

2. Les enfants à charge rattachés à votre foyer fiscal en année 2024 :

- les enfants mineurs ;
- les enfants majeurs ;
- les enfants en situation de handicap.

Le barème d'attribution permet de déterminer, au regard des ressources et charges de la famille, s'il est ou non possible de bénéficier d'une bourse de lycée. Les plafonds de ressources du barème évoluent chaque année.

| Nombre d'enfants à charge | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 ou + |
|---|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| Plafond de revenus 2024 à ne pas dépasser | 21 611 € | 23 272 € | 26 596 € | 30 753 € | 34 908 € | 39 897 € | 44 883 € | 49 870 € |

Il est possible de réaliser une estimation du droit à bourse à l'adresse suivante :

<https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html> qui vous donnera une estimation de son montant.

Quels sont les documents justificatifs à joindre impérativement ?

- **Votre RIB**
- **Votre (vos) avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024**

Attention, l'avis de situation déclarative à l'impôt n'est pas valable. Seul l'avis d'imposition permet de valider votre droit à bourse. Si vous déclarez vos revenus en ligne, il sera disponible dans le courant de l'été dans votre Espace Particulier sur le site ou l'application impots.gouv.fr.

Documents complémentaires à fournir selon votre situation familiale :

1- Si vous vivez en concubinage au moment de la demande :

- L'avis d'imposition/non-imposition 2025 sur les revenus 2024 de votre concubin(ne).

2- Si l'élève pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition :

- Attestation de paiement de la CAF (ou MSA) indiquant les enfants à votre charge ;
- Justificatif du changement de résidence de l'élève.

3- Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle :

- Copie de la décision de justice désignant le tuteur ;

ou

- Copie de la décision du conseil de famille et une attestation de paiement de la CAF (ou MSA) indiquant les enfants à charge.

Bourse au mérite

Qu'est-ce que la bourse au mérite :

Un complément de bourse dit « bourse au mérite » peut être attribué aux élèves boursiers de lycée ayant obtenu une mention Bien ou Très bien au diplôme national du brevet (DNB). Peuvent y prétendre les élèves engagés dans un cycle d'enseignement conduisant au baccalauréat général, technologique ou professionnel et au CAPa.

- Joindre au dossier un justificatif d'obtention de la mention B ou TB.

Informations complémentaires

Une **prime d'équipement** peut être attribuée aux élèves boursiers qui accèdent en première année d'un cycle de certaines formations concernées par l'achat d'un équipement particulier (arrêté du 17 octobre 2016 du ministère chargé de l'agriculture listant les formations et spécialités concernées).

Une **prime d'internat** est versée aux élèves boursiers internes visant à couvrir les frais d'hébergement.

Ces primes sont versées automatiquement selon la situation de l'élève. Il n'y a pas de démarche particulière à faire. Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser au service scolarité de l'établissement d'inscription de l'élève.

| |
|---|
| <p>Une fois les 3 rubriques complétées, le dossier est à remettre, avec les justificatifs demandés, à l'établissement d'accueil, dans le respect des délais impartis et contre remise d'un accusé de réception (à conserver impérativement).</p> |
|---|



**Parents d'élèves classes CAPa 1 SAPVER,
CAPa 1 MAJP, 2nde Pro PROD, 2nde SAPAT,
2nde NJPF P**

Dossier suivi par CL/FD

Objet : Allocation de stage

Perreux le mardi 20 mai 2025

LEGTPA de ROANNE-
CHERVE

CS 90023 - 42124 PERREUX
Cedex
Tél. 04 77 44 82 00

Madame, Monsieur,

Pour la prochaine année scolaire votre enfant pourra percevoir une allocation pour son stage en entreprise. Cette allocation est versée par l'état en fonction du nombre de jours de présence de votre enfant sur son lieu de formation en milieu professionnel.

E.mail :
epl.roanne@educagri.fr

Par défaut cette allocation est versée aux parents pour cela vous devez nous fournir :

- Un RIB avec la copie de la carte d'identité du détenteur du compte
- En revanche si vous souhaitez que votre enfant perçoive cette allocation directement sur son compte vous devez fournir son RIB et une copie de sa carte d'identité. Dans ce cas veuillez cocher et compléter les éléments ci-dessous.

Je soussigné(e) M. ou Mme (Resp 1)
souhaite que mon enfant nom/prénom, élève de la
classe de perçoive l'allocation sur son compte bancaire
personnel.

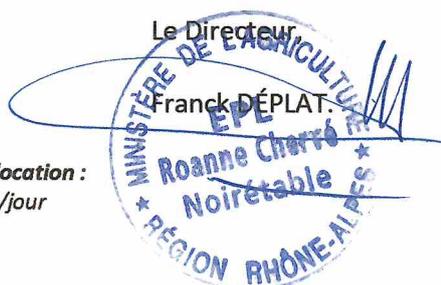
Le courrier ainsi que les pièces justificatives sont à rendre avec le dossier d'inscription.

Attention nous avons besoin de la réponse du Resp 1 et du Resp 2 pour le versement de l'allocation.

Si les pièces justificatives ne sont pas fournies dans les temps l'allocation ne pourra être versée.

Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Pour information : Montant de l'allocation :
- 1^{ère} CAPa et Seconde Pro 10 €/jour





**Parents d'élèves classes CAPa 1 SAPVER,
CAPa 1 MAJP, 2nde Pro PROD, 2nde SAPAT,
2nde NJPF P**

Dossier suivi par CL

Objet : Allocation de stage

Perreux le mardi 20 mai 2025

LEGTPA de ROANNE-
CHERVE

CS 90023 - 42124 PERREUX
Cedex
Tél. 04 77 44 82 00

Madame, Monsieur,

Pour la prochaine année scolaire votre enfant pourra percevoir une allocation pour son stage en entreprise. Cette allocation est versée par l'état en fonction du nombre de jours de présence de votre enfant sur son lieu de formation en milieu professionnel.

E.mail :
epl.roanne@educagri.fr

Par défaut cette allocation est versée aux parents pour cela vous devez nous fournir :

- Un RIB avec la copie de la carte d'identité du détenteur du compte
- En revanche si vous souhaitez que votre enfant perçoive cette allocation directement sur son compte vous devez fournir son RIB et une copie de sa carte d'identité. Dans ce cas veuillez cocher et compléter les éléments ci-dessous.

Je soussigné(e) M. ou Mme (Resp 2)
souhaite que mon enfant nom/prénom, élève de la
classe de perçoive l'allocation sur son compte bancaire
personnel.

Le courrier ainsi que les pièces justificatives sont à rendre avec le dossier d'inscription.

Attention nous avons besoin de la réponse du Resp 1 et du Resp 2 pour le versement de l'allocation.

Si les pièces justificatives ne sont pas fournies dans les temps l'allocation ne pourra être versée.

Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Le Directeur,

Franck DÉPLAT

Pour information : Montant de l'allocation :
- 1^{ère} CAPa et Seconde Pro 10 €/jour



15€
€ €



Association
Lycéens
Etudiants
Stagiaires
Apprentis

ADHESION
2025-2026

Un seul mot
ADHEREZ !

L'**ALESA** est l'association de tous les apprenants de CHERVÉ, gérée par des élèves élus, elle est le principal support des activités d'animation et propose une gamme de services à ses usagers. Les enseignants d'Education Socioculturelle et la Vie Scolaire accompagnent les élèves dans cette tâche associative.

L'**ALESA**, c'est :

- **Un lieu** : Le foyer est le lieu de rassemblement et d'activités des jeunes.
- **Des services** : Un bar, une vente de petits pains durant la pause du matin, une salle de jeux.
- **Des ateliers après les cours** : cuisine, photo, vidéo, musique, esthétique et bien-être, protection de la chouette chevêche, musculation...
- **Des animations** : Sorties loisirs (bowling, patinoire, etc.), des sorties spectacles (concerts, matchs, etc.), des sorties culturelles (musées, théâtre, cinéma, etc.)
- **Des soirées au lycée** : Conférences, cinéma, concerts, fête de Noël, etc.

En cotisant, vous avez un accès prioritaire à toutes les activités proposées, vous avez des tarifs préférentiels, vous contribuez au dynamisme de l'association.

BULLETIN D'ADHESION A L'ALESA POUR 2025-2026

Je, soussigné(e) parent ou responsable légal(e) de ,
élève en classe de , autorise mon enfant à adhérer à l'ALESA.

J'autorise par ce document mon enfant à participer aux activités de l'ALESA organisées les mercredis après-midi ou en soirée.

Cette autorisation est valable pour l'année scolaire.

A , le 2025.

Je joins un chèque de 15 € à l'ordre de **ALESA Roanne-Chervé**
Paiement possible en espèces.

Signature :



Ne pas agraffer votre chèque, merci.

APE 2025

Roanne – Chervé – Noiretable

ape.legta.cherve.2023@gmail.com

Chers parents d'élève,

Le moment est venu d'adhérer ou de renouveler votre adhésion à l'**APE du LEGTA Chervé Roanne Noiretable** (LEGTA = Lycée d'Enseignement Général Technologique Agricole) pour l'année 2025/2026.

La cotisation pour l'année 2025/2026 est fixée à 25 €/enfant. L'APE vous propose également de bénéficier de la calculatrice française Numworks performante (sélectionnée par les professeurs de mathématiques) au tarif préférentiel de 40€ (au lieu de 82.99€), soit une cotisation de 65 € (25+40). Comme vous le savez, notre association fonctionne grâce à l'engagement et à la contribution de tous ses membres. La cotisation annuelle est essentielle pour assurer le bon fonctionnement et la pérennité afin de soutenir les adhérents dans les activités éducatives, sportives, culturelles, sorties scolaires, l'achat de calculatrices à prix réduit, la location d'ouvrage scolaire.

Une assemblée générale sera organisée en septembre ou vous serez invité pour en apprendre plus sur l'association.

Pour le bon fonctionnement de l'association, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le bulletin ci-dessous avec votre règlement ou en scannant le QR-code pour une adhésion rapide en ligne.



Adhésion APE pour l'année scolaire 2025-2026

Je soussigné : Madame / Monsieur

-Responsable Légal de, en classe de et en qualité :
d'élève / apprenti (rayé la mention inutile)

Mail (obligatoire*) :

Tel (obligatoire) :

Adhère à l'association et règle ma cotisation par chèque (à l'ordre de l'APE2023) pour l'année 2025/2026

Choix n°1 : Adhésion simple (25 €)

Choix n°2 : Adhésion + calculatrice (65€)



QR-Code pour inscription en ligne

<https://www.helloasso.com/associations/ape-du-legta-cherve-roanne-noiretable/adhesions/adhesion-2025-2026-1-par-eleve>

*Votre carte de membre vous sera envoyée par mail dans les meilleurs délais

Lycée Roanne Chervé-Noirétable

Section Sportive

Activités
Physiques de
Plaine Nature

De la 3^{ème}
à la
terminale
(en fonction
de l'EDT)




MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

DECOUVERTE ET PERFECTIONNEMENT DES ACTIVITES PHYSIQUES

DE PLEINE NATURE

3 heures
hebdomadaires

Une option attractive

- **Des activités** : VTT - Kayak - Course d'Orientation - Trail - Enchaînement type raid multisports.
- **Un partenariat** : avec les clubs locaux : Rand'eau-Kayak, Côte Roannaise Raid Adventure (CRRA), le Club Athlétique Roannais (CAR) et le Vélo Club Roannais (VCR)
- Une occasion de développer des **compétences** complémentaires (SST, Balise et pagaie de couleur, encadrement...)

Axée sur des valeurs éducatives et sociales

- Avoir un **esprit sportif** et le goût des pratiques en milieu naturel.
- Avoir un **esprit de coopération** et de plaisir de l'effort partagé.
- Pratiquer en **autonomie** et de manière responsable et **sécuritaire**

Les conditions

- **Une attestation d'aisance aquatique**
- **Un certificat de non-contre-indication** à la pratique de chaque discipline ainsi que l'enchaînement de ces dernières (enchaînement/randonnées multi-activités) établi par un médecin dès le début de l'année et figurera au dossier de l'élève.
- **Posséder un VTT** en bon état et permettant une pratique sportive en tout terrain, un casque, du matériel de réparation (pompe, kit crevaison, chambre à air), un sac à dos +gourde ou un Camel bak, une montre ou chronomètre, un coupe-vent et une paire de chaussure adaptée à la course

Le +

Pour l'enseignement optionnel (filiale G et Technologique) l'évaluation est intégrée au contrôle continu

Pour les autres filières (voie professionnelle) l'évaluation relève du contrôle en cours de formation (CCF)

+ d'infos :

<https://eplea-roanne-noiretable.fr/>



ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL

ROANNE - CHERVE CS90023

42124 - PERREUX Cedex

☎ 04 77 44 82 00 - 📠 04 77 44 82 01

mail : legta.roanne@educagri.fr

RENTREE 2025 : OPTION/ SECTION SPORTIVE

AU LEGTA ROANNE-CHERVE



DECOUVERTE ET PERFECTIONNEMENT DES ACTIVITES PHYSIQUES DE PLEINE NATURE (APPN).



En partenariat avec les clubs locaux : Rand'eau-Kayak, Côte Roannaise Raid Aventure (CRRA), le Club Athlétique Roannais(CAR) et le Vélo Club Roannais (VCR)

Activités pratiquées : VTT - Kayak - Course d'Orientation - Trail - Enchaînement type raid multisports.

Public concerné : de la 3^{ème} à la terminale (en fonction des contraintes d'emploi du temps)

Niveau de pratique : de débutant à initié.

Horaire : 3 heures hebdomadaires

Conditions souhaitées (quel que soit votre niveau) : Vous devez

- Etre attiré(e) par la pratique des APPN ou activités physiques de pleine nature
- Avoir un esprit sportif et le goût des pratiques en milieu naturel.
- Avoir un esprit de coopération et de plaisir de l'effort partagé.
- Pratiquer en autonomie et de manière responsable et sécuritaire
- Participer aux compétitions de l'UNSS

Pour l'enseignement optionnel (filière G et Technologique) l'évaluation est intégrée au contrôle continu et il sera tenu compte de toutes les notes relevées dans les bulletins scolaires.

Pour les autres filières (voie professionnelle) l'évaluation relève du contrôle en cours de formation (CCF)

La section sportive quant à elle vise à travers le domaine des activités de pleine nature à dégager certaines valeurs éducatives et sociales et n'est pas uniquement basée sur la compétition.

Elle offre à l'apprenant la possibilité de développer des compétences complémentaires (pagaies de couleur, balise de course d'orientation, SST...) qui sont souvent des pré-requis pour la préparation de diplôme d'encadrement.

Sont nécessaires :

- Un niveau scolaire moyen à très satisfaisant assorti d'un indispensable sens de l'effort.
- Un niveau sportif où les qualités physiques et sportives seront nécessaires à une pratique de compétition, bonne habileté et endurance.
(Niveau de pratique spécifique dans chaque activité : tous niveaux)
- **Une attestation d'aisance aquatique**
- **L'élève devra fournir un certificat de non-contre-indication à la pratique de chaque discipline ainsi que l'enchaînement de ces dernières (enchaînement/raisons multi-activités) établi par un médecin dès le début de l'année et figurera au dossier de l'élève.**
- Posséder un VTT en bon état et permettant une pratique sportive en tout terrain, un casque, du matériel de réparation (pompe, kit crevaison, chambre à air), un sac à dos +gourde ou un camelbag, une montre ou chronomètre, un coupe-vent et une paire de chaussure adaptée à la course.



Chaque élève devra accepter obligatoirement la charte et le contrat présenté lors de l'inscription engageant les différentes parties.



Une participation financière englobant les frais de transport et d'encadrement des diplômés d'Etat sera à la charge des familles. (A titre indicatif, la cotisation pour cette année s'élève à environ 120€.)

Charte de la section sportive

La section sportive contribue à l'épanouissement du jeune, à son intégration sociale et à la formation du citoyen.

Cette charte est destinée à permettre à chaque élève de :

- *réussir sa scolarité dans l'orientation choisie
- *accéder à sa pratique sportive du plus haut niveau possible
- *assurer l'équilibre entre la pratique du sport et ses études

Le suivi administratif et pédagogique sera assuré par le professeur d'EPS responsable de la section en relation avec d'autres personnes référentes (chef d'établissement, CPE, professeurs principaux, partenaires sportifs...)

La scolarité de ces élèves est régie par le règlement intérieur de l'établissement.

La présence à tous les cours est obligatoire. Les élèves de l'option section sportive bénéficient au même titre que les autres élèves de l'enseignement obligatoire en EPS

Une commission chargée du suivi scolaire et sportif des élèves sera mise en place au sein de l'établissement

Chaque élève pourra être hébergé en internat au sein de l'établissement

L'option section sportive offre à des élèves motivés un complément de pratique sportive. En contrepartie, l'élève, pour être maintenu dans cette structure, s'engage à :

- * Adopter un comportement exemplaire (règles de vie scolaire)
- * Suivre une formation sur trois années (classe de seconde, première et terminale)
- * S'acquitter de la licence UNSS auprès de l'association sportive du lycée
- * Participer aux compétitions scolaires définies par les professeurs d'EPS
- * Suivre assidûment les entraînements de la section sportive
- * Participer à quelques compétitions au sein du club de l'activité dominante
- * Obtenir des résultats scolaires d'un niveau moyen à très satisfaisant.

Contact coordonnatrice section sportive : martine.chaleat@educagri.fr

METS DU SPORT DANS TA VIE...

L'Association Sportive du lycée Chervé propose ses activités dans le cadre d'une pratique d'**ANIMATION** et/ou de **COMPETITION**.

Les activités sont encadrées par les enseignants d'EPS

Association Sportive de Chervé

15 euros

UNE SEULE LICENCE POUR
TOUTES LES ACTIVITES
SPORTIVES DU LYCEE

JE REPRESENTE MON LYCEE LE MERCREDI APRES-MIDI

ANIMATION UNSS

Activité de pleine nature
(Escalade, VTT,
canoë, C.O.)
Futsal
Sports collectifs
Challenge
Boxe française
Musculature
Step

ENTRAINEMENT

Préparation aux
diverses rencontres

COMPETITION UNSS

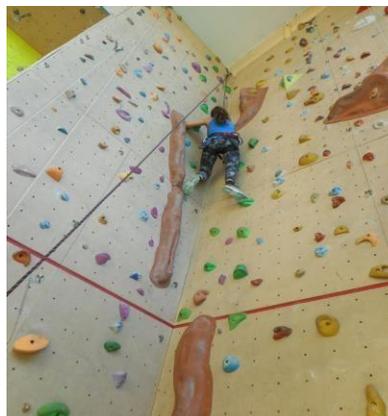
Participation aux
différents
championnats de
sports collectifs et
individuels
(Badminton, Foot,
Rugby, Volley,
Cross, Raid ...)

ADHESION
2025-2026





La licence (assurance) est obligatoire pour la pratique de toutes ces activités. Votre cotisation vous permet de pratiquer toutes les activités proposées au sein de l'établissement et dans de cadre de l'UNSS (le mercredi).



**ADHESION 2025/2026 ASSOCIATION SPORTIVE
LEGTA DE ROANNE-CHERVE**

Je soussigné.....

(Père, mère, tuteur)

Adresse email.....

autorise l'élève (Nom, prénom)..... Né(e) le

En classe de

A adhérer à l'association sportive du lycée et je joins un chèque de 15 euros à l'ordre de l'association sportive du LEGTA

En outre (1)

- a) j'accepte que les responsables de l'Association Sportive autorisent en mon nom, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de besoin
- b) j'autorise mon enfant à se rendre et /ou à quitter les lieux de compétition par ses propres moyens
- c) je souhaite que mon enfant utilise exclusivement les transports organisés
- d) j'autorise les personnes en charge des inscriptions à l'UNSS sur le portail dédié (OPUSS) à la demande de licence à l'UNSS à renseigner le nom, prénom, sexe, adresse mail de mon enfant.
- e) j'autorise la prise de vue et la diffusion de l'image de mon enfant

Fait à.....le.....

Signature des parents,

(1) Rayer en cas de refus

